



Banque de france contre credit agricole

Par **manchonette**, le **21/07/2011** à **16:22**

Bonjour,rnj'ai depose un dossier de surendettement qui a été recevable au 17/06/2011, mes dettes credit et decouvert ont été mis dedans normalement ma banque devait mettre mon decouvert de coté et me laissé ma paye pour vivre hors ce n'est pas le cas ils s'en servent toujours pour combler mon decouvert, et à ce jour ma banque ne veut plus me donner d'argent pour manger et aller travaillé , que puis je faire et quels sont mes recours envers ma banque pour leur faire respecter la decision banque de france, j'ai un moratoire de 2ans pour me permettre de me remettre à flots mais là avec tous ça c 'est pire. aidez moi à m'en sortir. cordialement

Par **pat76**, le **25/07/2011** à **16:24**

BonjourrrrnVous informez la banque de France et vous saisissez le Juge de l'exécution auprès du Tribunal de Grande Instance dont vous dépendez.

Par **manchonette**, le **25/07/2011** à **18:55**

bonsoir, merci pour votre reponse celà va beaucoup m'aider. cdlr